



## Vie de l'association

### Conseil d'Administration et Bureau de l'ACCOLAD

*Suite aux élections de l'Assemblée Générale du 9 avril 2001 à Bethoncourt.*

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### Membres de droit

- le Président du Conseil Régional de Franche-Comté
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles

##### Membres élus

###### Collège A

- Ville de LURE
- Ville de BELFORT
- Ville de BETHONCOURT
- Ville de PONTARLIER
- Ville de LONS LE SAUNIER
- Ville de DOLE
- Ville de SALINS LES BAINS
- Ville d'HERICOURT

###### Collège B

- Mme CROUZETTE - MDP 90
- Mme ANSTETT - BDP Jura
- Mme CHAMBEFORT - BU Montbéliard
- Mme FERRANDEZ - BU Besançon
- Mme VAUTHROT - CDDP Doubs
- Mme MATHIEU (Salon des jeunes lecteurs)
- M. FAIVRE - BM Besançon
- Association Mosaïque Lupéenne (Lure)
- CMCAS EDF-GDF

## Informations

### Bulletin de l'ACCOLAD

ACCOLAD Informations est au service des professionnels de la lecture, de l'audiovisuel et de la documentation. Vous pouvez nous signaler les informations que vous désirez voir figurer dans les différentes rubriques. La date limite d'envoi de vos articles pour le numéro de septembre/octobre est le 20 août 2001.

[ACCOLAD@wanadoo.fr](mailto:ACCOLAD@wanadoo.fr)

### Adhésions 2001

Vous pouvez régler votre adhésion avec le bulletin ci-joint. Nous pourrions à votre demande établir une facture. Le bulletin faisant l'objet d'un envoi en nombre, merci de ne pas tenir compte de cet encart si vous avez déjà réglé votre adhésion pour 2001. L'adhésion permet entre autres de suivre gratuitement les formations ACCOLAD.

### Calendrier

- Congrès ABF

L'information et la lecture. Droit de l'utilisateur et service public

8-11 juin

Montpellier

ABF : 01 55 33 10 30

- Mois du patrimoine écrit

Thème : L'enfance à travers le patrimoine écrit  
15 sept./21 oct.

ACCOLAD : 03 84 28 79 00

- Journées nationales du patrimoine

« Associations et patrimoine »

15-16 sept.

DRAC : 03 81 65 72 03

- Colloque : L'enfance à travers le patrimoine écrit

18-19 sept.

Annecy

FFCB : 01 43 57 85 02

## Offre d'emploi

---

Association recherche en CDD, temps complet

### 1 animateur culturel

mi-temps à la médiathèque (ouvrages,  
discothèque et cédéroms)

mi-temps animation cinéma, accueil et  
projection

Profil : DEUG, licence ou formation  
bibliothécaires ou documentaliste, débutant  
accepté, salaire suivant convention SNAESCO,  
statut emploi-jeune.

Candidature avant le 28 mai 2001 à :

*Association Mosaïque Lupéenne*

*Centre socioculturel*

*14 bis rue de la Viotte*

*70800 Saint-Loup-sur-Semouse*

*Tél. 03 84 49 02 30*

## INSEE

---

La Direction régionale de l'INSEE Franche-Comté vous informe qu'à compter du mardi 17 avril 2001, l'accueil du public sera assuré du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00.

*INSEE - 83 rue de Dole*

*25000 Besançon*

## Catalogue collectif de France

---

[www.ccf.fr/bnf.fr](http://www.ccf.fr/bnf.fr)

Ce projet commun au Ministère de la culture et de la communication, et au Ministère de l'éducation nationale est confié pour sa réalisation à la Bibliothèque Nationale de France. Le Catalogue collectif de France est accessible sur Internet dans son intégralité. Il constitue désormais l'outil sur lequel s'appuie la mise en réseau de la BNF avec les bibliothèques de la région. Il offre la possibilité d'identifier et de localiser à distance plus de 14 millions d'ouvrages et de périodiques disponibles dans les principales bibliothèques françaises, grâce au rapprochement de trois grands catalogues qui sont interrogeables simultanément :

- le catalogue BN Opale Plus qui contient les références de 8 millions de livres et de périodiques, correspondant principalement, aujourd'hui, aux collections imprimées de la Bibliothèque nationale de France.

- le catalogue du système universitaire de documentation qui contient les références de plus de 4 millions d'ouvrages, périodiques, thèses et autres types de documents, appartenant au réseau des 110 bibliothèques universitaires et

interuniversitaires et de grands établissements de l'enseignement supérieur. Ce catalogue est le produit de la fusion de catalogues réalisés par les bibliothèques universitaires dans trois sources de catalogage : BN-Opale, SIBIL France, OCLC et hors source.

- le catalogue des fonds anciens (livres imprimés avant 1811) ou locaux de 55 bibliothèques municipales ou spécialisées qui contient les références de plus de 2 millions d'ouvrages. Ce catalogue est le 2 millions d'ouvrages. Ce catalogue est le résultat de plusieurs chantiers menés par la Bibliothèque nationale de France depuis 1992, qui ont permis d'informatiser les catalogues de fonds sélectionnés pour leur richesse et leur originalité, par exemple le fonds Jules Verne à Nantes, le fonds Taurin à Toulouse ou encore la bibliothèque humaniste de Sélestat.

Pour la prochaine étape de sa réalisation, le Catalogue collectif de France proposera un service de fourniture à distance de documents : prêt entre bibliothèques, reproduction ou réservation en vue d'une consultation sur place.

## L'offre documentaire du Ministère de la culture et de la communication sur Internet

---

[www.culture.gouv.fr/culture/bdd](http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd)

Grâce aux plans de numérisation menés ces dernières années par les services de l'Etat, ce sont les documents eux-mêmes qui sont désormais accessibles (textes, images, sons...). De nouvelles perspectives de diffusion s'ouvrent ainsi, avec la possibilité de consultation à distance des collections.

Plus de vingt bases de données et de banques d'images sont accessibles sur Internet.

Parmi les bases patrimoniales les plus utilisées, on peut citer :

- le catalogue des collections des musées de France qui permet d'interroger simultanément les trois bases recensant les collections publiques françaises Archéologie (objets archéologiques et antiques), Ethnologie (oeuvres et documentation ethnologiques et techniques), Joconde (oeuvres d'art et d'art décoratif : dessins, estampes, peintures, sculptures, photographies, objets d'art...) soit 160 000 notices et près de 25 000 images.

- Mémoire rassemble près de 200 000 images issues des fonds graphiques et photographiques conservés par la Direction de l'architecture et du patrimoine (architecture civile et religieuse, patrimoine mobilier, expositions universelles,

événements historiques, portraits de Nadar...).

Une autre base très consultée de la Direction de l'architecture et du patrimoine, est Mérimée, consacrée au recensement du patrimoine monumental.

- Grâce à Archim près d'un millier d'images du Centre historique des Archives nationales, du Moyen Age à l'époque contemporaine, peut être consulté au moyen de plusieurs interfaces : interrogation multicritères, dossiers thématiques (Révolution française de 1789, Atlas de Trudaine, Sceaux de Bourgogne, Constitutions de la France, Albums de photos des oeuvres d'art exposées dans les salons parisiens du XX<sup>e</sup> siècle), mosaïque d'images...

- Une nouvelle base sera bientôt en ligne : Enluminures. La photothèque de manuscrits médiévaux constituée depuis vingt ans dans le cadre d'un programme d'inventaire mené par le Ministère en collaboration avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes du CNRS est aujourd'hui numérisée, l'accès à ce patrimoine précieux et fragile sera possible dans le courant de l'année 2001 ( plus de 10 000 images seront en ligne à l'ouverture de la base).

## Vient de paraître

- **Patrimoine des bibliothèques.** Acquisitions précieuses aidées par le Ministère de la culture et de la communication. DLL. 1999

Un an d'enrichissement du patrimoine des bibliothèques territoriales.

Bibliothèque municipale de Belfort :  
Bibliophilie contemporaine. Fonds local

Bibliothèque municipale de Besançon :  
Fonds des socialistes comtois. Fonds régional.  
Pièces révolutionnaires. Iconographie régionale.  
Bibliophilie contemporaine.



Bibliothèque municipale de Dole :  
Manuscrits anciens. Imprimés anciens. Fonds Marcel Aymé. Fonds Xavier Bichat, chirurgien. Fonds local.

*DLL - 27 avenue de l'Opéra - 75001 Paris  
Tél. 01 40 15 73 32*

- **Mémoire(s) et bibliothèques.** Actes du colloque d'Anglet 24-25 juin 1999. 90F

En juin 1999, le colloque « Mémoire(s) et bibliothèques » réunissait des historiens, des chercheurs, des écrivains et des professionnels de la documentation pour traiter de la transmission de la mémoire. Les Actes de ce colloque apportent un éclairage utile à de nombreuses questions : qu'est-ce qu'une politique de la mémoire ? quels rôles jouent les bibliothèques dans sa transmission ? comment articuler la place du témoignage avec les politiques documentaires des bibliothèques ?

Coédités par CBA (Coopération des Bibliothèques en Aquitaine) et la FFCBmld (Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation), avec le soutien de la Direction du livre et de la lecture et la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, les Actes de ce colloque sont disponibles sur commande adressée à CBA ou à la FFCB.

*CBA - 15 rue Maubec - BP 049  
33037 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 92 88 65 - Fax. 05 56 31 28 08*

*FFCB - 54 bd Richard-Lenoir  
75011 Paris  
Tél. 01 43 57 85 02 - Fax. 01 43 57 84 17*

- **Affaires culturelles et territoires de 1959 à 1999**, 131,19 F

sous la dir. de Philippe Poirrier et Jean-Pierre Rioux, montre comment l'Etat est devenu peu à peu un partenaire des acteurs culturels en région.

Cet ouvrage apporte un regard historique sur la décentralisation, à travers le regard de représentants de l'Etat, d'acteurs locaux et d'historiens.

Commande :  
La Documentation Française

- **L'implantation du Ministère de la culture en région**, 131,19 F

de Jean-Luc Bidiguel, explique la naissance et le développement des Directions régionales des affaires culturelles. Chevilles ouvrières de l'action de l'Etat dans le domaine culturel,

les DRAC ont réussi à croiser l'action des professionnels et des artistes avec l'animation des territoires assumée par les élus.

Commande :

*La Documentation Française*  
124 rue Barbusse - 93308 Aubervilliers Cedex  
Tél. 01 40 15 70 00

#### - Théorie de la restauration

Cesare Brandi - 120 F

**Tri, sélection, conservation** : 180 F

Les actes du colloque organisé par l'Ecole du patrimoine en 1999 ont aussi été publiés, sous le titre Tri, sélection, conservation. Quel patrimoine pour l'avenir ?

Ces ouvrages sont édités dans la nouvelle collection Idées et débats.

- **Les collections photographiques. Guide de conservation préventive**, par Bertrand Lavédrine.

Paris, Arsag, 2000, 311 p., 196,50 F

*Association pour la recherche scientifique sur les arts graphiques*

*Museum national d'histoire naturelle*

36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire

75005 Paris

## Les espaces culture multimédia - ECM

---

Plus que de simples lieux d'accès publics au multimédia et à Internet, les ECM proposent et expérimentent de nouvelles formes de création et de pratiques culturelles. La dimension technologique y est incluse dans une politique générale d'innovation au service des publics. La diversité des lieux ainsi mis en réseau : bibliothèques et médiathèques, lieux du spectacle vivant, lieux socio-culturels liés à la politique de la ville, centres et écoles d'art, etc. favorise la pluridisciplinarité et la richesse des échanges. Ce programme expérimental préfigure ainsi ce que sera, à terme, le réseau connecté des lieux culturels sur l'ensemble du territoire.

A l'heure actuelle, 130 espaces sont opérationnels sur l'ensemble du territoire national dans des bibliothèques (52), des centres culturels municipaux et MJC (29), des cinémas et centres audiovisuels (12), des scènes nationales et lieux de diffusion du spectacle vivant (10), des centres d'art et écoles d'arts plastiques (9), des scènes de musiques actuelles (7), des centres de culture scientifique et technique (5), des friches artistiques et nouveaux lieux pluridisciplinaires (5) et dans 1 association de promotion du patrimoine.

En Franche-Comté, il existe 3 ECM :

- celui de la Médiathèque P. Bayle à Besançon
- celui de la Bibliothèque de Jura-Nord à Gendrey
- l'Espace Gantner, rattaché à la Médiathèque du Territoire de Belfort, depuis janvier

Les ECM répondent aux caractéristiques suivantes :

- ils sont implantés dans des structures culturelles ou socio-culturelles existantes, spécialisées ou pluridisciplinaires, qui accueillent déjà du public pour des activités artistiques ou culturelles. Ils sont destinés aux publics les plus larges, avec une attention particulière pour les publics jeunes
- ils constituent des espaces dédiés au multimédia, comprenant un minimum de 5 micro-ordinateurs. Ils sont gérés par du personnel qualifié dans les domaines culturels, artistiques, pédagogiques et techniques
- ils mettent en oeuvre des actions de sensibilisation, d'initiation et de formation au multimédia, à partir de contenus culturels, éducatifs et artistiques et en articulation avec les actions déjà menées par leur structure d'implantation
- ils constituent un fonds conséquent de programmes multimédia hors cédérom, DVD culturels, artistiques et éducatifs et par un travail de veille
- ils favorisent la connaissance, l'appropriation et la maîtrise des technologies comme outils de création et d'expression artistiques et culturelles (texte, graphisme, musique, vidéo...) et encouragent ainsi les pratiques amateurs dans ces domaines



• ils mènent un travail d'animation (rencontres, débats, conférences...) pour susciter une véritable réflexion sur les pratiques et les enjeux du multimédia et participer de manière active à l'émergence d'une « culture multimédia ».

Le Ministère va lancer cette année un nouveau label, RCM (relais culture-multimédia) qui devrait concerner de nombreuses bibliothèques.

*Source : Ministère de la culture et de la communication - mars 2001*

Contact :  
DRAC Franche-Comté  
Tél. 03 81 65 72 00

## La loi et l'informatique

---

Site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)  
Site Legifrance : [www.legifrance.org](http://www.legifrance.org)  
Site Legalis :  
[http://app.legalis.net/paris/droit\\_web.htm](http://app.legalis.net/paris/droit_web.htm)

Lors de la création de pages ou de sites Web pour Internet, établir une déclaration auprès du Procureur de la République et une autre auprès du CSA, 39-43 quai André Citroën - 75015 Paris. Consulter le site Legalis : pour la lettre type.

Ne pas reproduire, représenter, adapter des photos ou images représentant des enfants sans autorisation écrite des parents. Il en sera de même pour tout renseignement nominatif.

Respecter les dispositions relatives aux droits d'auteurs (propriété intellectuelle). Aucune reproduction ou adaptation de textes, photos, logos, sons, musiques... ne peut être faite sans l'autorisation des auteurs. Bien connaître les règles d'utilisation de photos prises dans un lieu privé ou public (personnes, objets, monuments...).

Se conformer aux lois sur la diffamation, le racisme, les stupéfiants, le révisionnisme, l'infraction aux mœurs...

Déclarations obligatoires à la CNIL de tous les fichiers informatiques

*Source : Liaison Pédagogique - mars 2001*

## Programme-cadre de la communauté européenne en faveur de la culture 2000-2004

---

Le programme « Culture 2000 » est fondé sur l'article 151 du traité instituant la Communauté européenne. Depuis le 1er janvier 2000, il est l'instrument unique de financement et de programmation pour la coopération culturelle et intègre les anciens programmes Kaléidoscope (arts vivants), Ariane (littéraire) et Raphaël

(patrimoine). Le but de ce programme-cadre est de mettre en valeur un espace culturel commun et la promotion de la diversité culturelle en favorisant la coopération entre les acteurs culturels des différents Etats participant au programme. L'enveloppe financière pour l'exécution du programme « Culture 2000 » pour la période allant du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2004 est de 167 millions d'euros.

### Domaines d'intervention

Le programme Culture 2000 concerne l'ensemble des secteurs d'activité culturelle et artistique. La Commission européenne met en œuvre le programme « Culture 2000 » en indiquant chaque année, lors de la publication de l'appel à candidatures, les domaines d'intervention thématiques.

L'appel à candidatures pour l'année 2001 est divisé en 4 domaines d'intervention exclusifs :

1. Patrimoine culturel européen commun (mobilier, immobilier, architectural, archéologique)
2. Création artistique et littéraire européenne
3. Connaissance mutuelle de l'histoire et de la culture des peuples de l'Europe
4. Initiatives de type Actions réservées (« présidence du Conseil de l'Union européenne », « capitales européennes de la culture »).

### Attention

Dans chacun des 4 domaines, la Commission Européenne soutiendra exclusivement des projets correspondant à des thèmes prioritaires définis dans l'appel à candidatures.

Pour les 3 premiers domaines, les projets peuvent être de type :

Actions expérimentales, novatrices ou spécifiques

Ce type de projet doit impliquer des coorganisateur/s issus d'au moins 3 Etats participant au programme et doit avoir une durée de réalisation d'une année. Le soutien accordé à chaque projet ne pourra être inférieur à 50 000 euros ni supérieur à 150 000 euros et ne pourra excéder 50 % du budget total éligible du projet. A l'exception des projets de traduction pour lesquels le soutien communautaire couvre les honoraires du/des traducteur/s pour autant qu'ils ne dépassent pas 50 000 euros et ne représentent pas plus de 50 % du total des frais d'édition.

### A distinguer

- les projets de type « laboratoires européens du patrimoine » : un soutien est prévu pour la réalisation de projets de conservation et

sauvegarde du patrimoine culturel d'importance exceptionnelle et de signification européenne, accessible au public, contribuant au développement et à la diffusion de méthodes et techniques novatrices au niveau européen. Les projets ont en principe une durée de réalisation d'une année et doivent impliquer une coopération entre au minimum 3 Etats participant au programme

- les projets de types actions de coopération culturelle dans les pays tiers non participants au programme : un soutien est apporté à la réalisation de 5 manifestations (festivals, expositions) promouvant un dialogue interculturel et un échange mutuel entre les cultures des pays participant au programme et celles des pays tiers sur des thèmes culturels européens d'intérêt commun. Les manifestations doivent avoir lieu dans un pays tiers non participant au programme. Elles doivent être menées en coopération entre au moins 3 Instituts culturels ou autres opérateurs culturels publics des Etats participant.

#### **Renseignements :**

*Relais Culture Europe - 17 rue Montorgueil  
75001 Paris  
Claude Véron  
Tél. 01 53 40 95 10 - Fax. 01 53 40 95 19  
Mél. info@relais-culture-europe.org  
<http://relais-culture-europe.org>*

*DRAC - 7 rue Charles Nodier  
25000 Besançon  
Tél. 03 81 65 72 00*

*Infos Point Europe - Hôtel de Ville  
52 Grande Rue - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 87 82 95*

*SGAR - Préfecture de Région  
8 bis rue Charles Nodier - 25000 Besançon  
Tél. 03 81 25 10 00*

## **Fonds FEDER**

---

Les fonds structurels ou fonds FEDER sont des fonds communautaires gérés par les états membres et répartis par région pour le développement local et régional. Les priorités sont établies par chaque région. Il faut vérifier si la commune est éligible auprès du SGAR ou de la DRAC.

#### **Fiche Action n° 31**

Axe 2 : Valoriser le cadre de vie pour les habitants et les entreprises

**Mesure 5** : Renforcer l'attractivité par

l'amélioration du cadre de vie des habitants

**Sous-mesure 1** : Favoriser le développement des activités culturelles et de loisir

**Action 31** : Soutien aux activités culturelles de niveau régional à finalité économique

**Motivation de la mesure** : les différents éléments de diagnostic qui ont été rassemblés ont tous mis en exergue le problème fondamental qu'est le manque d'attractivité des zones éligibles de la Franche-Comté. De façon générale, nombre des difficultés évoquées et rencontrées résultent de cette difficulté des territoires à attirer, voire à retenir les populations et les entreprises. Cette mesure vise à renforcer l'attractivité pour les habitants, en améliorant le cadre de vie, en développant les activités culturelles et en protégeant et mettant en valeur l'environnement.

#### **Objectifs de l'action :**

- développer une offre culturelle de qualité
- intervenir en complémentarité de l'offre touristique
- renforcer la mise en réseau des acteurs de la culture
- favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre

#### **Fiche Action n° 42**

**Axe 3** : Favoriser et accompagner les politiques territoriales

**Mesure 8** : Soutenir le développement de l'aire urbaine Belfort/Montbéliard/Héricourt en accompagnant les politiques d'agglomération et de pays

**Sous-mesure 1** : Fixer et attirer les populations et les entreprises en améliorant l'attractivité et le cadre de vie.

**Action 42** : Activité culturelle et de loisir

**Motivation de la mesure** : le diagnostic préalable a montré tout l'enjeu que représente une meilleure organisation des zones éligibles. Cette recherche d'un développement plus solidaire et plus ambitieux du territoire passera par le développement et la création d'espaces économiques au sein des espaces de projets, tout comme par le renforcement de leur attractivité.

#### **Objectifs de l'action :**

- renforcer l'attractivité culturelle de l'Aire urbaine
- permettre aux habitants d'accéder à une offre culturelle de qualité, en particulier dans les zones défavorisées urbaines
- faire jouer la complémentarité des équipements et des structures culturelles de l'Aire urbaine à travers leur mise en réseau
- protéger et valoriser le patrimoine culturel rural, dans une optique de création d'activités.

**Axe 3 :** Favoriser et accompagner les politiques territoriales

**Mesure 9 :** Rechercher un aménagement plus équilibré du territoire en accompagnant la politique de pays et de parc naturel régional  
Sous-mesure 1 : Développer et créer des espaces économiques en s'appuyant sur les spécificités locales

**Action 53 :** Activité culturelle et loisir

**Motivation de la mesure :** le diagnostic préalable a montré tout l'enjeu que représente une meilleure organisation des zones éligibles. Cette recherche d'un développement plus solidaire et plus ambitieux du territoire passera par le développement et la création d'espaces économiques au sein des espaces de projets, tout commence par le renforcement de leur attractivité.

**Objectifs de l'action :**

- renforcer l'attractivité des zones rurales
- permettre aux habitants d'accéder à une offre culturelle de qualité, en particulier dans les zones les plus rurales
- protéger et valoriser le patrimoine culturel rural, dans une optique de création d'activités.

Renseignements :  
DRAC - 7 rue Charles Nodier  
25000 Besançon  
Tél. 03 81 65 72 00

## Manifestations

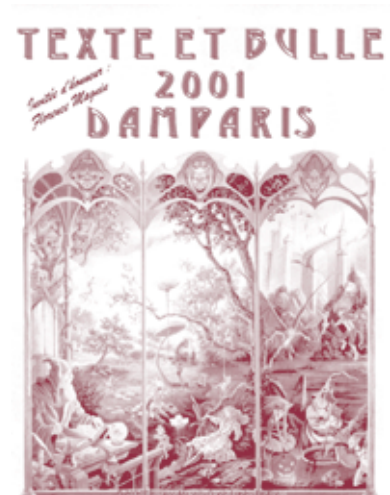
- **Exposition des dernières acquisitions** du Centre régional de ressources en littérature jeunesse et sélection d'ouvrages sur le thème de la violence.  
Du lundi 28 mai au vendredi 1er juin 2001 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au Centre ressources.  
Un groupe de lecture sur ce même thème se tiendra le mardi 29 mai de 17h30 à 19h30 dans les mêmes lieux.

*Centre régional de ressources en littérature jeunesse*  
27 rue de la République - BP 279  
25016 Besançon Cedex  
Tél/Fax. 03 81 83 25 34

- **Salon du livre et de la bande dessinée** à Damparis (39)  
Troisième édition de « Texte et Bulle ». Organisé par la Ville de Damparis et le BD Club Le Cheminou

Seront présents : M. Pierret, B. di Sano, F. Nandrin, O. Wozniak, R. Meyer, P. Gallaz, C. Marthe, I. Plongeon, C. Racine, F. Zerriouh, F. Peynet, F. Magnin, D. Pagot, P. Nielsen, B. Tarvel, E. Chabbert, W. Fahrer, G. Ramaïoli, P. Bonnifay, E. Sagot, J.M. Woehrel, J.L. Dress, P. Bresson, C. Pedrosa, By. Tarek, Y.G Montero, E. Jusezak et des écrivains.

Le salon sera ouvert le samedi 19 mai et le dimanche 20 mai de 10h30 à 18h00. Possibilité de se restaurer sur place. Entrée libre. Une exposition W. Fahrer et une exposition E. Sagot seront en place. Librairie.



Renseignements :  
Ville de Damparis : 03 84 79 74 74  
BD Club : 03 84 37 86 09

- « **Le grand ramassage des peurs** » à la 10ème fête du livre de Palente (Besançon)  
Ce projet de création artistique a pour ambition de mobiliser, faire écrire, donner le plaisir d'écrire, favoriser l'imaginaire.  
« Du 14 au 19 mai 2001, les peurs seront donc recyclées » ... et exposées.  
La conception de l'affiche a été élaborée par Céline Chanal, étudiante BTS communication (1ère année) au lycée Pasteur à Besançon ; elle sera éditée par la Poste du Doubs.

*MJC Palente - Brigitte Crepey*  
Tél. 03 81 80 41 80

- **Voyage en Chine**  
Médiathèque de Delle (90)  
du 9 mai au 5 juin 2001  
- exposition de peintures chinoises  
- exposition de photographies  
- soirée contes : jeudi 10 mai 2001 à 20h30  
« Sur l'aile d'un papillon... et autres contes des provinces de Chine » par Marie-Pierre Caburet, conteuse et Thierry Hercod, multi-instrumentiste.  
- projection de documentaires sur la Chine :  
Le mystère Hakkie de Cris Champion le 12 mai

2001 à 15h00 et Les Peuples qui chantent de Daniel Tragary le 2 juin 2001 à 15h00  
- initiation à la calligraphie chinoise : samedi 19 mai 2001, de 14h30 à 15h45 pour les enfants à partir de 7 ans, et de 15h45 à 17h00 pour les adultes à partir de 13 ans.

*Médiathèque de Delle - 1 rue de Déridé  
90100 Delle - Tél. 03 84 36 32 43*

#### - L'R des poètes

Ville de Belfort, Association Pli, Arche de Bethoncourt  
du 16 mai au 4 juin 2001  
Spectacles, lectures de poèmes, conférences.

Programme complet : Bibliothèque municipale de Belfort - 03.84.28.47.57

#### - Reflet d'une métamorphose : l'architecture des bibliothèques et archives au XX<sup>e</sup> siècle en Champagne-Ardenne

Cette exposition, réalisée par Interbibly, a été proposée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2000, qui avaient pour thème « L'architecture du XX<sup>e</sup> siècle ». Elle est la fidèle illustration d'une étonnante métamorphose architecturale à partir des réalisations régionales.

*Interbibly - Agence régionale de coopération 7  
bis rue Thiers  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél/Fax : 03.26.65.02.08  
Mél. interbibly@wanadoo.fr  
www.interbibly.org*

- Partenariat entre bibliothèques municipales et bibliothèques de maison d'arrêt. Soutien technique, demandes de subvention  
21 juin Besançon

- Catalogage des livres anciens  
11 septembre Dole

- Les cédéroms : prêt et législation  
27 septembre Besançon

ACCOLAD : 03.84.28.79.00

## Formation CNFPT

---

- Stage national sur « Le livre d'artistes »  
6 au 9 nov. Limoges

- Définition du livre d'artiste
- Le traitement des documents, catalogage, indexation, conservation
- Promouvoir, faire connaître le livre d'artistes
- Rencontre avec des éditeurs français et étrangers de livres d'artistes

#### Inscriptions :

Les inscriptions doivent être adressées avant le 15 septembre 2001 au CNFPT du Limousin (CHEOPS 87 - 55 rue de l'ancienne école normale d'instituteur - BP 339 - 87009 Limoges Cedex) en utilisant le bulletin d'inscription fourni par le catalogue de votre CNFPT régional ou national.

## Formations

### Formation ACCOLAD

---

- Internet : Formation du public à la recherche documentaire  
31 mai - 1er juin Belfort

- Notions de base sur le patrimoine, organisation juridique et actuelle des musées ; histoire de la constitution des fonds  
5 juin Gray

- Evolution du métier d'archiviste, de bibliothécaire et de documentaliste, en collaboration avec l'IUFM-Montjoux (Doubs)  
6 juin Besançon

- La variété française du début du siècle à nos jours  
14-15 juin Besançon

---

Directeur de la publication : F. Chambeft  
Imprimerie Deval - Belfort  
Tirage 700 exemplaires  
ISSN 0981-1362

Publié avec le soutien du Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Conseil Régional de Franche-Comté, des Conseils Généraux du Doubs et du Jura.

---